

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL

Le Mercredi 1^{er} Juillet Deux Mille Vingt Six à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical du SIVU de l'Enfance, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de André-Jean VIEAU.

ETAIENT PRÉSENTS : VIEAU André-Jean, AUNEAU Olivier, CAILLET Florent, CHAUVET-GUERIN Aurélien, CUSSONNEAU Anne-Sophie, PARNET Sylvain, BRICAUD Isabelle, PHILIPPEAU Christelle, VIVIEN Céline, HAMEL-GUITTON Solenne, BLAIN Hélène, ORHON Jean-François, BODET Délizia, COUILLEAULT Liliane, GARDAIS Yaël, LEFOL-ANDRE Isabelle, MELLIER Stéphane, PECOT Julie

ETAIENT EXCUSÉS : AUBRY Julie, BILLARD Catherine

ETAIENT ABSENTS : PINET Nora

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-François ORHON est désigné secrétaire de séance.

POUVOIRS : Il est donné lecture des pouvoirs de : Julie AUBRY à Aurélien CHAUVET-GUERIN, Catherine BILLARD à Florent CAILLET

Objet de la délibération

Convocation le 25 juin 2026
Nombre de conseillers en exercice : 21
Nombre de conseillers présents ou représentés : 20
Publié le 2 juillet 2026

2026-019 RESSOURCES HUMAINES - CRÉATION DE POSTE NON PERMANANT ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ (ACCUEIL DU MERCREDI ET MULTI ACCUEIL)

Rapporteur : André-Jean VIEAU

Conformément à l'article L332-23 1° du Code général de la fonction publique, il appartient au Comité syndical d'autoriser monsieur le Président à recruter du personnel contractuel pour faire face à un accroissement temporaire d'activité dans les services

Considérant les différents besoins en personnel recensés dans les services du SIVU de l'Enfance, le Président propose à l'assemblée de créer les emplois non permanents suivants :

Service demandeur	Fonction	Mission	Grade(s)	Indice Brut	Temps de travail	Effectif demandé	Période d'emploi et/ou durée maximale par contrat
ACCUEIL DU MERCREDI	Animateur.rice	Encadrement des temps d'animation périscolaires du mercredi après-midi	Adjoint.e d'animation	IB 367	4 heures par mercredi en journée complète	10	Du 26 août 2026 au 2 juillet 2027
					8 heures hebdo	1	
	Agent.e polyvalent.e d'entretien	Nettoyage des locaux de l'accueil périscolaire du mercredi après-midi	Adjoint.e technique	IB 367	1.5 heure par mercredi	2	

MULTI ACCUEIL	Assistant.e petite enfance	Accueil des enfants à besoin particulier et de leur famille	Adjoint.e animation	IB 367	5 heures par journée d'intervention	1	Du 17 août 2026 au 31 juillet 2027
	Infirmier.e RSAI	Assurer les missions de référent.e RSAI, direction adjointe de la crèche, accompagnement des enfants/familles	Infirmier.e en soins généraux	IB 550	31 heures hebdo	1	A compter du 31 août 2026 (durée 1 an)

Le recours aux agents contractuels sera ajusté en fonction des besoins réels du service et dans la limite des effectifs prévus ci-dessus.

La rémunération des agents contractuels suivra l'augmentation de la valeur annuelle du point.

Ils pourront éventuellement bénéficier du régime indemnitaire au même titre que le personnel titulaire de la collectivité comme le prévoit les délibérations relatives au régime indemnitaire.

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 332-23 1° ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de recruter sur ces emplois non-permanents dans les conditions exposées ci-dessus ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, et après un vote dont le résultat est le suivant:

Présents ou représentés : 20

Votants : 20

Abstentions : 0

Exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

DECIDE la création des emplois non permanents proposés ci-dessus pour faire face à un accroissement temporaire d'activité dans les services du SIVU de l'Enfance.

AUTORISE monsieur le Président à signer les contrats de recrutement correspondants.

Pour extrait conforme au registre,
Le Président,
André-Jean VIEAU

*Pour le Président et par délégation
La Directrice du SIVU de l'Enfance
Christine PRIGENT*

Le/la secrétaire de séance :
Jean-François ORHON

Transmission sur le site internet le :
Transmission au contrôle de légalité le : 02/07/2026

